

“ Nous interdisons donc à ceux qui nous sont soumis : 1o d'accepter l'exécution des dernières volontés, quand elles impliquent un manque de considération et de respect pour la foi de l'Eglise ; 2o d'assister au convoi public du cadavre d'un impénitent ou de coopérer de toute autre manière aux honneurs qu'on lui rend.”

Indépendamment de cet acte épiscopal, l'évêque a demandé à ses diocésains de répondre devant l'autel à deux questions de foi qu'il a posées au nom de Dieu.

Ce n'est pas tout ! Afin d'éclairer pleinement les catholiques sur leurs devoirs en pareille matière, l'évêque de Salamanque a condamné publiquement quatre journaux qui, de diverses manières, avaient glorifié le libre-penseur impénitent. Par contre, Sa grandeur a loué le journal *La Religion*, qui n'avait pas hésité à publier les protestations que lui dictait la foi catholique. Ceux qui se croient tout permis, perdent de leur morgue et de leur insolence, quand une main énergique les frappe comme ils le méritent.

L'Eglise du Brésil, si éprouvée de ce temps-ci, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son primat, l'archevêque de Bahia. Rappelons en quelques mots la carrière de ce confesseur de la foi, d'un des plus valeureux champions de la liberté de l'Eglise au 19e siècle. Né le 5 juillet 1830, et fit de brillantes études au Brésil et en France, et fut préconisé, en 1860, évêque de Bélem de Para. Il gouvernait saintement son diocèse, quand la franc-maçonnerie voulut, en 1870, s'emparer du patronat des associations pieuses et des confréries religieuses.

On vit alors des franc-maçons pénétrer dans les chapelles des confréries et prétendre y remplir les fonctions de prieurs, avec la même offronterie qu'ils avaient mise deux heures auparavant à remplir les fonctions de *vénérable* dans leurs Loges. Pareil scandale ne pouvait se tolérer. Mgr Vital de Oliveira et Mgr A. Da Macedo Costa procédèrent conformément aux lois ecclésiastiques à l'égard de ces confréries d'apostats, et après leurs avertissement, qui furent méprisés, les frappèrent d'interdit.

Le gouvernement brésilien d'alors persécuta les deux évêques ; le premier fut condamné aux travaux forcés, peine commuée en celle de la détention perpétuelle par le faible empereur.

Le Saint-Père, dans une allocution du 1 mars 1874, s'éleva avec énergie contre cette persécution. Le ministère maçonnique fut congédié enfin en 1875 par l'empereur *Dom Pedro*, et un nouveau cabinet chercha à réparer le mal fait par ses prédécesseurs. Les relations entre le S. Siège et le Brésil furent rétablies, et les deux